

Le budget de la Région Centre-Val de Loire comprend des dépenses (dépenses d'intervention au titre des politiques régionales, charges de fonctionnement des services, charge de la dette) ainsi que des recettes (fiscalité directe et indirecte, dotations de l'Etat, fonds européens, autres recettes). Il est élaboré puis exécuté dans le cadre d'une procédure annuelle jalonnée par les étapes suivantes.



novembre 2022 : Débat d'orientations budgétaires 2023

Le débat sur les orientations générales du budget se déroule dans un délai de dix semaines précédant l'examen du budget. Il fait l'objet d'un vote de l'assemblée plénière régionale.



15 décembre 2022 : Budget primitif 2023

Le budget est voté par l'Assemblée plénière régionale après avis du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER).

Du 1^{er} janvier au 31/12/2023 : Exécution du budget 2023 voté



Juin 2023 : Budget supplémentaire (décision modificative n°1)

Des modifications sont susceptibles d'être apportées au budget sur la base du résultat de l'exercice précédent.



Juin 2024 : Compte administratif 2023

Le compte administratif rendra compte de l'exécution du budget 2023. Il doit être adopté avant le 30 juin de l'année qui suit cette exécution.

C'est dans un contexte particulièrement instable, incertain et très difficile pour de très nombreux habitants comme pour de très nombreuses entreprises que notre Région est déterminée à conjuguer solidarité sur tous les fronts et réponses fortes aux défis des transitions qui appellent une urgente mobilisation.

C'est pourquoi le budget 2023 porte à la fois l'ambition d'une action immédiate et résolue au service des habitants pour enrayer les effets violents de ces crises et l'engagement dans la mise en œuvre des priorités pour l'avenir de notre région.

- ✓ Un Budget 2023 qui s'inscrit dans un contexte incertain et menaçant.
- ✓ **La nécessité d'une réponse publique face aux défis climatique, social, économique, démocratique.**
- ✓ **Une Région qui conjugue SOLIDARITÉ et réponses aux défis des transitions.**
- ✓ Une Région qui accélère son engagement dans les politiques de solidarité,
- ✓ Une Région qui accompagne l'économie dans les transitions écologique et numérique,
- ✓ Une Région qui se mobilise pour développer l'innovation et la formation vers des activités protectrices de l'environnement,
- ✓ Une Région qui investit pour soutenir l'activité.
- ✓ **Des priorités réaffirmées face aux crises.**
- ✓ **De nouvelles perspectives budgétaires avec la reprise de l'inflation et la crise énergétique.**
- ✓ Un programme d'investissement soutenu.

La Région a défini dès 2021, 3 axes stratégiques et 16 ambitions pour la durée du mandat :

Mieux vivre en Centre-Val de Loire

- ✓ Agir pour la santé et l'accès aux soins pour tous ;
- ✓ Construire une région solidaire et agir pour l'égalité Femmes/Hommes ;
- ✓ Faire confiance aux jeunes et investir pour l'éducation et le sport ;
- ✓ Rendre la Culture partout essentielle ;
- ✓ Assurer la sécurité et la prévention dans le cadre des prérogatives régionales.

Transformer notre modèle économique : répondre aux défis écologiques, économiques et sociaux.

- ✓ Rendre l'économie plus innovante, attractive, écologique, sociale et relocalisée ;
- ✓ Développer l'emploi à travers l'accès à la formation et la montée en compétence et en qualification ;
- ✓ Faire face au défi climatique et accélérer la transformation écologique et énergétique ;
- ✓ Agir pour une agriculture en évolution et une alimentation saine et durable ;
- ✓ Accélérer l'écosystème numérique responsable ;
- ✓ Donner un nouvel élan à l'économie sociale et solidaire face aux transformations.

Soutenir nos territoires d'initiatives et de solidarités.

- ✓ Renforcer la région des territoires, solidaires et participatifs ;
- ✓ Décarboner les mobilités du quotidien ;
- ✓ Construire une nouvelle Renaissance touristique ;
- ✓ Protéger la nature et sauvegarder la biodiversité ;
- ✓ Approfondir la démocratie permanente.

Un **programme d'investissement régional de 2 milliards €** (hors fonds européens) **sur le mandat** dont :

- **100 M€/an pour les transports** (acquisition et rénovation du matériel ferroviaire, sauvegarde des petites lignes, verdissement du parc de transport routier).
- **70 M€/an pour les lycées avec notamment la construction de deux lycées** (Hanches et Châteauneuf-sur-Loire)

Notre société évolue dans une instabilité continue. Les crises s'enchaînent et bousculent nos organisations et nos fonctionnements. L'action publique est convoquée plus que jamais pour enrayer les effets violents de ces crises, pour mener des politiques solidaires, pour protéger, pour ouvrir des voies nouvelles de développement vers une société plus résiliente, capable de prévenir et de faire face aux crises sanitaires, économiques, sociales et environnementales.

Face aux crises, 4 grandes priorités :

- ✓ **Priorité à la transition écologique et énergétique face au changement climatique accompagnée par la mise en œuvre d'un nouveau modèle de développement économique pour accompagner les profondes mutations.**
 - Réforme des Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale (CRST) dont 40% des enveloppes seront désormais fléchés pour la transition écologique et énergétique.
 - 2023 : 100% des lycées de la région performants énergétiquement avec le programme éCOEPI. Ambition : une baisse de 40% de la consommation d'énergie dans les établissements.
 - Lancement du programme de **renaturation dans les lycées** (1 M€).
 - Expérimentation de **micro-forêt dans 8 lycées**.
 - Fin des travaux et ouverture à la rentrée 2023 du **nouveau lycée Joséphine Baker à Hanches** (28) et travaux d'accessibilité de 32 lycées.
 - **Création d'une Agence Régionale Energie Climat AREC** en 2023, pour accélérer et rendre accessible la transition énergétique, pour une montée en puissance de la production d'énergie renouvelable et de l'avitaillement.
- ✓ **Priorité au développement économique et à l'emploi face à la crise qui fragilise de nombreux secteurs et de nombreuses entreprises.**
 - Création d'un **CAP transition écologique** dans le cadre du nouveau Schéma économique SRDEII voté en novembre 2022.
 - Lancement d'un **Accélérateur pour accompagner les transitions** des entreprises avec un fonds de 3,4M€.
 - Création d'un **CAP activités de proximité** pour des soutiens ciblés et dans la proximité.
 - Mise en place de **CVL Investissements : un fonds** Région/FEDER doté pour 2023 de 2,5M€ **pour renforcer la capacité d'investissement des entreprises** en entrant à leur capital.
- ✓ **Priorité à la lutte contre la précarisation avec l'engagement de la Région comme « bouclier social » en 2023 afin de soutenir le pouvoir d'achat des familles, l'insertion de toutes et tous avec la forte mobilisation en faveur de la formation des jeunes et de la formation professionnelle tout au long de la vie pour répondre aux nouveaux enjeux de l'emploi.**
 - Le choix de **soutenir le pouvoir d'achat** des habitants et notamment des plus fragiles.
 - Sanctuarisation des **politiques en faveur du pouvoir d'achat**.
 - Maintien de la **gratuité des transports scolaires** interurbains grâce à un effort annuel de la Région de plus de 12M€.
 - Poursuite de l'amélioration de l'offre de services Cars/Trains du réseau régional Rémi.
 - Poursuite de la **gratuité des manuels scolaires** pour les lycéens.
 - **Aide massive à l'achat d'un ordinateur** pour les lycéens maintenue et étendue aux étudiants de 1^{ère} année.
 - Expérimentation de la **gratuité des transports Rémi pour les jeunes** à partir de la rentrée 2023 **le week-end**.



Le budget 2023 de la Région Centre-Val de Loire s'élève à 1,751 Md€. Il comprend, pour les dépenses :

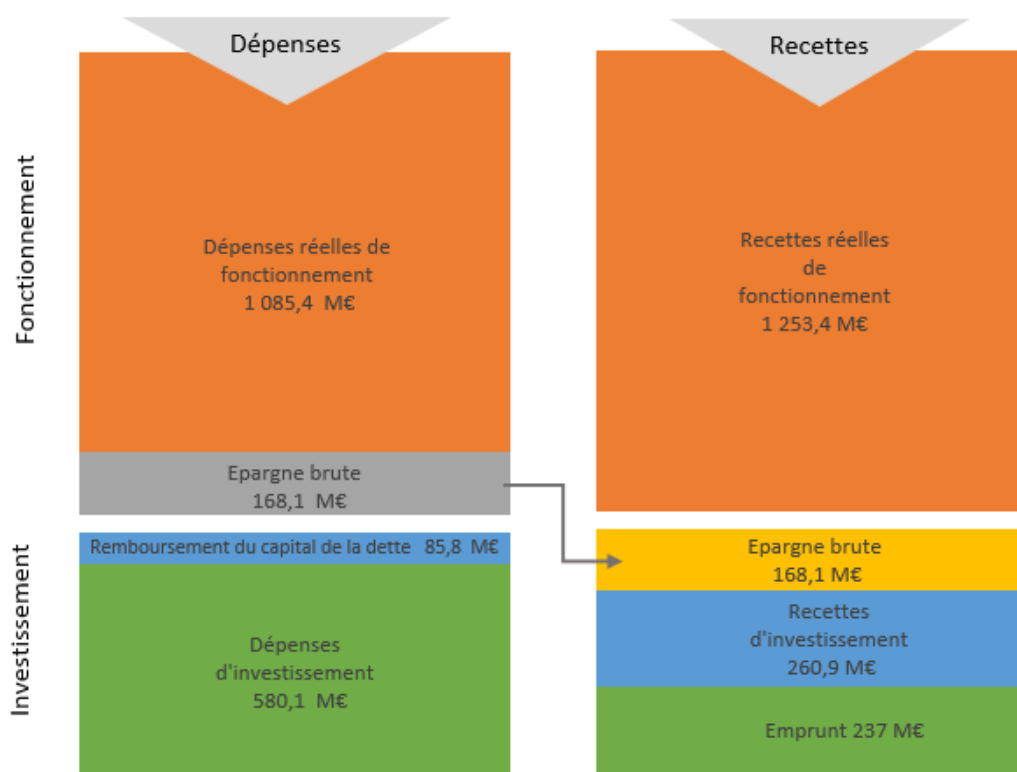
- 1 085,4 M€ en section de fonctionnement ;
- 665,9 M€ en section d'investissement (hors réaménagement de dette).



Grâce à l'optimisation des ressources, **plus de 85 % du budget de la Région Centre-Val de Loire est consacré directement aux interventions régionales à destination des habitants et des territoires.**

En 2023, ces interventions régionales s'élèvent à 1,485 Md€ en Région Centre-Val de Loire.

L'équilibre du budget



Dépenses du budget primitif 2023 | 1,751 Md€

toutes sections confondues, hors réaménagement de la dette



Les dépenses de personnel des agents des lycées figurent dans le poste « Education Formation ». Le reversement du produit de la CVAE est une compensation versée par la Région à certains Départements suite au transfert de la compétence en matière de transports scolaire et interurbain.

Le budget 2023 de la Région Centre-Val de Loire s'articule autour :



Des dépenses courantes stabilisées malgré l'inflation pour favoriser l'investissement :

Le budget régional fait face à une équation complexe pour 2023, notamment en fonctionnement. Face à l'inflation de 6% qui touche les habitants, les entreprises et les collectivités, la Région fait le choix du bouclier social en ne répercutant pas sur les usagers des services publics cette inflation, en maintenant les actions préservant le pouvoir d'achat des familles et en proposant un équilibre qui permette le maintien des investissements à un haut niveau.

Hors PACTE et fonds européens dont les mécanismes sont particulières, les recettes de fonctionnement progressent de 2,1% et les dépenses de fonctionnement de 3,6% entre le BP 2022 et ce BP 2023, bien en deçà de l'inflation donc. Cette gestion rigoureuse témoigne de la volonté d'amortir le coût de l'inflation pour les habitants et les partenaires de la Région, tout agissant au quotidien et pour l'avenir.

Le niveau d'investissement en faveur du territoire régional est conséquent et s'élève à 580 M€ pour l'année 2023 (hors dette) répartis sur les politiques régionales, fonds européens inclus, avec une évolution de la structure du budget de l'économie, en raison de l'adoption du SRDEII, compte tenu des enjeux liés à l'innovation, les transitions, la structuration de filière, la relocalisation... et avec le maintien des moyens consacrés aux lycées, la poursuite des investissements pour accompagner la modernisation, la réhabilitation-restructuration des établissements des formations sanitaires et sociales (reconstruction de l'IFSI de Blois, relocalisation de l'IFSI de Chartres et extension de l'IFPM d'Orléans).



Un profil des ressources régionales dorénavant conditionné à l'activité économique

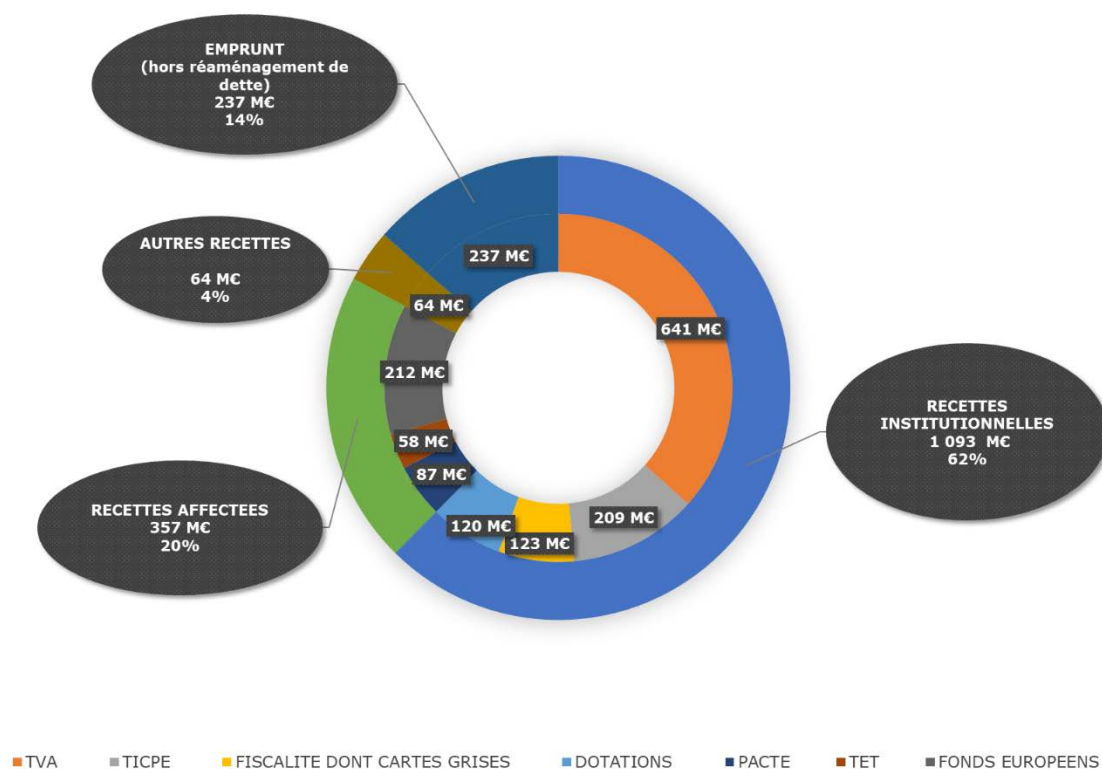
Hors recettes institutionnelles, les recettes sont essentiellement des recettes affectées (20%). En investissement, elles concernent le remboursement de l'Europe des sommes versées par la Région au titre de la gestion des fonds européens, la subvention de l'AFITF pour l'acquisition de rames TET, la participation de France Compétences au financement des investissements dans les CFA. En fonctionnement, les recettes affectées concernent la gestion des fonds européens, le Pacte régional d'investissement dans les compétences et le financement des CFA.

De nouveaux transferts de compétences sont opérés et concernent celles liées à la gestion du FEADER, des sites Natura 2000 et également, dans le cadre du Ségur, pour le financement de places en lien avec le plan de relance et au coût des formations. En revanche, les recettes de fiscalité augmentent fortement par rapport au BP 2022. Cette hausse est principalement due à la recette de TVA et aux perspectives d'évolution de la consommation retenue par l'Etat pour 2022 (+4 %). Cette recette est donc la principale recette de la Région.

Globalement, la situation financière de la collectivité se traduit par une part importante des recettes affectées (fonds européens, formation professionnelle, rames TET), une hausse de la fiscalité étroitement liée à l'activité économique et une diminution durable du niveau des dotations.

Budget primitif 2023 | Répartition des ressources

toutes sections confondues, hors réaménagement de la dette





Gestion de dette et de trésorerie : un changement radical de contexte

Au 1^{er} Janvier 2023, la **dette réglementaire** représente **un encours de 1,156 Md€**. Cette dette long terme est composée à plus de 99,8 % de conventions non risquées, ce qui permet à la Région de bénéficier, en début d'année 2023, d'un **taux moyen qui se situe autour de 1,65 % si la seule dette bancaire et obligataire est considérée**. L'inscription budgétaire 2023 intègre par ailleurs une charge d'intérêts représentant 1,2 % du budget régional.

Sur l'année 2023, compte tenu des hausses de taux déjà réalisées et celles probablement encore à venir, l'optimisation des conditions de financement et la recherche des meilleures opportunités seront, sur 2023, des objectifs prioritaires avec le recours, via le programme EMTN, aux émissions obligataires mais également par la négociation d'enveloppe de financement thématiques, notamment auprès de la BEI.

CHIFFRES CLES / ELEMENTS REPERES

160 M€	Budget régional en faveur de la formation professionnelle
3,5 M€	Engagement régional pour la création d'une faculté dentaire à Tours
300 Jeunes agriculteurs accompagnés	Objectif de la Région Dans le cadre de la nouvelle programmation du FEADER qui lui confie la gestion de la Dotation Jeune Agriculteur (3,6 M€) qui est bonifiée pour le bio (200 étaient accompagnés précédemment)
3,2 M€	Mobilisation pour l'économie de Proximité via le Fonds Renaissance et le nouveau CAP Activités de Proximité
EMPLOI ASSOCIATIF	Avec son dispositif unique CAP'ASSO, la Région soutient l'emploi associatif. En 2023 elle consacrera 9 M€ pour les projets associatifs qui créent de l'emploi.
213,705 M€	Le montant de l'apport régional en 2023 pour assurer le service ferroviaire en Centre-Val de Loire.
3	3 Parcs Naturels Régionaux en Centre-Val de Loire soutenus par la Région à hauteur de 1,822 M€ chaque année
1 641	Le nombre de places de formation en Sanitaire et Social à la rentrée prochaine (2023), soit 200 supplémentaires.
7 M€	Pour soutenir le développement et la relocalisation des entreprises sur le territoire régional

1 M€	Pour soutenir les projets d'installation d'énergies renouvelables thermiques portés par des collectivités, associations ou entreprises
100 %	100 % de nos lycées ont bénéficié d'un programme de réduction des dépenses énergétiques = une 1^{ère} en France ! (COEPI)
66 400	Nombre d'étudiants sur 25 sites de l'enseignement supérieur en Centre-Val de Loire
2 M€	La Région investit pour permettre aux lycéens d'acquérir un ordinateur performant à moindre coût.
4^e	Une 4^e Saison des Nouvelles Renaissance(S), pour fédérer les acteurs, accompagner les dynamiques et faire émerger la créativité ! En 2023, la programmation « TERRE DE CREATION » fera vibrer le Centre-Val de Loire
1,6 M€	Pour accompagner les projets des lycéens.
100 %	100% des lycées du Centre-Val de Loire mis en accessibilité avec un budget de 30 millions d'€
SANTE	La Région, volontariste pour le déploiement des formations sanitaires et sociales poursuit l'augmentation des effectifs avec un budget global dédié de 58 M€.
32 M€	Pour les travaux de régénération de 4 lignes du quotidien (Le Blanc-Argent / Tours-Loches / Tours-Chinon / Chartres-Courtalain)
+ 170	170 places supplémentaires en 1^{ère} année de formation infirmière à la rentrée 2023
10 ans	Mi-2022, la Région a signé une nouvelle convention pour les 10 prochaines années avec la SNCF, pour une politique de transport ferroviaire ambitieuse.
15 Minutes	La fréquence de trains entre Paris et Orléans grâce à l'achat par la Région de nouvelles rames en 2023.
6	Le nombre de MAISONS DE LA REGION qui participeront à faciliter l'accès à des dispositifs et outils, propositions et aides, pour les habitants dans la proximité
3 M€	En faveur de l'hébergement des personnes âgées et handicapées à travers les Conventions Région-Département
+ 30 M€	Le budget supplémentaire pour une nouvelle motorisation des 600 cars commerciaux Rémi = pour réduire leur empreinte carbone

1 M€	Pour des lycées + verts, des puits de fraîcheur dans les établissements : Plan de renaturation et expérimentation de micro-forêt dans 8 lycées.
+ de 34 M€	Pour la Culture et le Patrimoine culturel en Centre-Val de Loire.
100 €	Le dispositif d'aide aux trajets domicile-travail en train MOBILICO permet aux habitants du Centre-Val de Loire de ne pas payer plus de 100 €/mois pour ces trajets quotidiens.
2 500	Nombre de jeunes mobilisés dans le cadre des Etats généraux de la Jeunesse qui ont contribué à l'élaboration du Pacte pour la Jeunesse voté en novembre 2022 et qui va être déployé en 2023
9 M€	Investis chaque année pour l'aménagement du territoire en équipements sportifs.
2023	Le Centre-Val de Loire, « Région hôte de la Coupe du Monde de Rugby » accueillera l'équipe d'Irlande à Tours, camp de base.